



www.osezlefeminisme.fr – n° 48 – Février 2018

1 ADHÉSION

50 euros > Adhésion de soutien
30 euros > Adhésion normal
20 euros > Adhésion prix réduit

EN 2018 : RÉADHÉRER À OSEZ LE FÉMINISME C'EST :

Un soutien à nos ACTIONS FÉMINISTES pour l'abolition du patriarcat !
La garantie de recevoir 4 JOURNAUX FÉMINISTES de 12 pages par an !

ÉDITO EN 2018, LES FEMMES ÉCRIVENT LEUR HISTOIRE



« NOUS QUI SOMMES SANS PASSÉ, LES FEMMES, NOUS QUI N'AVONS PAS D'HISTOIRE... » Ces paroles de l'hymne des femmes nous les chantons très régulièrement, et pourtant, cette époque est finie ! Les femmes ont bien une histoire, qu'elles partagent, valorisent et protègent. De ce véritable matrilage nous chérissons nos aînées, nos aînées qui mériteraient tant de figurer au Panthéon. Bientôt y reposera Simone Veil, nos pensées et notre admiration se rejoignent aussi en la mémoire de Kate Millett, Françoise Héritier et tant d'autres. Notre histoire se niche dans de précieux écrins que nous devons défendre, comme la bibliothèque Marguerite Durand dont nous sommes ravies d'annoncer qu'elle est sauvée.

Que dire de l'année 2017 ? Dès janvier les femmes se réappropriaient l'histoire et reprenaient leur marche, en novembre nous criions contre les violences masculines, en décembre nous nous battions pour des contes de fées plus jolis car plus égalitaires...

EN 2018, UNE CHOSE EST CERTAINE : NOUS ÉCRIRONS NOTRE HISTOIRE NOUS-MÊMES ! Nous commençons d'ailleurs très fort avec un premier journal de 12 pages. Nous avons tellement de choses à vous partager que ça valait bien un peu de place en plus. Écrire notre histoire c'est mettre en commun des mots, des idées et des combats. C'est nous donner de la force !

Comme avec ce numéro qui nous prépare à gagner du terrain face aux violences masculines. Nous décrirons ensuite nos victoires. Cet édit est enfin l'occasion idéale de remercier tou.te.s les bénévoles qui pensent, coordonnent, écrivent, corrigent, maquettent, envoient ce journal. Mais aussi toutes celles et ceux qui vous proposent de le découvrir en adhérant à notre association, et bien sûr vous qui le lisez régulièrement ! Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreuses et nombreux pour avancer ensemble dans les mois qui viennent. Avec nos meilleurs vœux d'égalité, de sororité et d'engagement,

Osez Le Féminisme !

AGENDA FÉVRIER 2018

OLF MONTPELLIER - 10 FÉVRIER À 10H BALANCE TA PUB !
Le sexisme dans la publicité, on en parle ? au Gazette Café.

OLF PARIS - 14 FÉVRIER À 19H - CONTRE SOIRÉE FÉMINISTE DE LA SAINT VALENTIN
Maison des associations du 14^e Paris.

OLF AIX EN PROVENCE - LE 14 FÉVRIER À 19H FÉMINIST TALK : SEXISME ET SAINT VALENTIN, au Café culturel et citoyen les 3C.

OLF TOULOUSE - 14 FÉVRIER FLASH MOB Place du Capitole avec Amnesty International.

OLF GRENOBLE - 20 FÉVRIER À 19H30 Café-Jeux, venez jouer à des jeux féministes et participer à la création collective d'un jeu de société féministe ! au café à l'Affût.

QUI SOMMES-NOUS ?

Parce que nous considérons que l'émancipation de toutes et tous passe par l'égalité, nous nous rassemblons, femmes et hommes, militantes et militants aux expériences diverses, pour prendre part au combat féministe. Violences, discriminations, dominations, oppressions, nous en avons assez. Nous affirmons les valeurs universelles portées par le féminisme, combat progressiste pour l'égalité et la laïcité.



INCUBATEURS AU FÉMININ

Bonne nouvelle pour l'égalité des genres ! Des incubateurs féminins fleurissent depuis une quinzaine d'années dans le monde. Dans les derniers-nés, on compte par exemple La maison de l'entrepreneuse au Sénégal et Innov'up au Togo, tandis qu'en France le premier incubateur féminin, Paris Pionnières, faisait surface en 2005. L'objectif de ces structures : accompagner des femmes et/ou des équipes mixtes dans le développement de leurs projets d'entrepreneuriat. Mais pourquoi ces incubateurs « féminins » ? S'échanger des tampons sans risquer un regard désapprobateur, papoter culottes en dentelles en toute tranquillité ? En fait – nous allons vous étonner – non. Ces structures ont été créées en réponse à un constat alarmant : les femmes sont encore trop peu nombreuses dans le milieu de l'entrepreneuriat. En 2016 dans le monde, on comptait seulement 24% de femmes présentes à des niveaux hiérarchiques élevés dans le monde des affaires. Un chiffre encore faible - bien qu'ayant tendance à augmenter depuis quelques années – qu'on peut expliquer notamment par la répartition inégale des tâches ménagères, la discrimination de genre concernant les levées de fonds, et les stéréotypes féminins. Alors que les mesures mises en place par les gouvernements pour palier à ces inégalités sont encore trop timides, les incubateurs féminins (et autres structures du même type) sont donc plus que nécessaires. On applaudit !

Cécilia Janin

INCLURE LES FEMMES PAR L'ÉCRITURE

L'écriture inclusive a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois. Selon le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, « la langue reflète la société et sa façon de penser le monde ». S'ajoute à cette dimension, la notion de performativité : pro-

noncer un mot ou une phrase provoque une réalité. Le langage sert à construire le réel. Si dix femmes et un homme forment un groupe désigné par le pronom « ils », le choix linguistique efface la présence des femmes autant dans la langue que dans la réalité physique. Comme partout ailleurs, le masculin ne doit donc plus l'emporter sur le féminin dans la langue.

Pour nous aiguiller dans cette (r)évolution linguistique, l'agence de communication Mots-Clés a édité un Manuel d'écriture inclusive disponible en téléchargement gratuit sur internet. Il propose plusieurs pistes pour rétablir l'égalité femmes-hommes dans la langue. L'utilisation du point médian permet de faire cohabiter féminin et masculin au sein d'un même mot, et donc d'enrichir la langue. On parlera donc de « grammairien-ne-s averti-e-s ». De même, il faut cesser l'apanage du masculin sur certaines professions intellectuelles. Pour que les femmes puissent se sentir légitimes à poursuivre certaines carrières, il est important de rétablir les mots « autrice », « médecine », « mairesse », etc. Certain-e-s diront que ces mots écorchent les oreilles, qu'ils ne sont pas beaux, uniquement par manque d'habitude. Ces arguments traduisent l'angoisse provoquée par la réappropriation de l'espace linguistique, donc de la réalité, par et pour les femmes.

Clémentine Sabrié

FEMMES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

Sororité ? Progression ? Enrichissement ? Difficile de trouver un mot pour décrire la Filia 2017 de Londres. La Filia est une conférence de féministes radicales, abolitionnistes, avec des intervenantes de tous horizons, venant parler de tous les sujets... Osez le féminisme ! y était cette année invitée pour parler de la construction d'une stratégie abolitionniste à destination des jeunes, comme l'avait été la création du collectif « Jeune pour l'abolition ». De nombreux autres sujets ont été abordés, de l'histoire des suffragettes aux enjeux féministes et bioéthiques liés aux « sex robots ». La conférence a donné la parole à des militantes dont l'expertise et les expériences nous sont précieuses. Ces moments d'échanges et de débats sont aussi l'occasion de nous interroger, comme sur la nécessaire remise en cause du mouve-

ment féministe face aux réflexes racistes qui nous empêchent de créer la belle et nécessaire unité des femmes. A noter également : la similarité de plusieurs campagnes avec celles menées par Osez le Féminisme ! Marre du Rose deviendra ainsi en anglais « Let toys be toys ». Nous sommes des millions à lutter contre le même sexisme, chacun.e à notre échelle, autour d'un sujet ou d'une méthode militante. Il est indispensable que nous échangions et apprenions les un.e.s des autres, sur l'histoire, les positionnements, la stratégie et nos pratiques. Nos combats sont faits pour se rejoindre plutôt que d'avancer sur des routes parallèles. On ressort de Filia 2017 plein.e.s de doutes, d'idées, et de force. Plus féministes que jamais ! A quand une conférence en France ?!

Raphaëlle Rémy-Leleu

LÉVOTHYROX : ON EST PAS DES COBAYES !



Le lévothyrox, médicament destiné aux personnes souffrant d'hypothyroïdie ou atteintes de cancers de la thyroïde, est pris quotidiennement par 3 millions de Français.e.s, dont 80% de femmes. Depuis mars 2017, date à laquelle le laboratoire Merk a changé la formule de celui-ci, de nombreux patient.e.s souffrent d'effets secondaires considérables et ont vu leur état s'aggraver. Maux de tête, de ventre, envies suicidaires, AVC, crises d'épilepsie... jusqu'à quand va-t-on jouer aux apprentis sorciers avec la santé et la vie des femmes ? Ce sujet sera abordé largement lors de notre prochaine campagne « Santé des femmes ». Effectivement, avant d'être commercialisés, les médicaments sont généralement testés sur des rats, puis sur des humains. Mais dans les deux cas, les cobayes sont bien souvent des mâles. Quid des femmes et des effets spécifiques sur leur corps ? Ceux là peuvent se révéler tragiques et le cas du levothyrox en est le triste exemple.

Claire Bouet



PLAYBOY

Hugh Hefner, fondateur et PDG du magazine Playboy, est décédé le 27 septembre dernier, à 91 ans. Certaines nécrologies célébraient son pseudo soutien au féminisme. Décryptage d'une imposture sur papier glacé.

Le fondateur de Playboy, Hugh Hefner, n'aurait pas su mieux choisir sa place au cimetière. Le vieux « playboy », décédé fin septembre dernier, a troqué 75.000\$ contre un emplacement à côté de Marilyn Monroe dans un cimetière de Los Angeles. Bel hommage à l'actrice sur laquelle il a fondé son empire pornographique en publiant, sans son accord, ses nus dans la première édition de son magazine, en 1953.

« Entertainment for men », c'est le sous-titre du magazine à ses débuts. Traduire : « divertissement pour les hommes ». Le message est clair, ce magazine s'adresse à l'œil aiguisé de l'homme pervers. Avec Hugh Hefner, les injonctions changent : on passe de l'obligation puritaine de se couvrir et de cacher sa sexualité, à l'impératif d'être sexuellement hyperactive, prête à satisfaire les moindres désirs des hommes. Sous

PLAYBOY, OU L'ARNAQUE DE LA LIBÉRATION SEXUELLE

couvert de libération sexuelle, les femmes doivent donc coller à une nouvelle étiquette hypersexualisée dans un seul but : plaire au regard des hommes, susciter leur excitation. **Dans les années 1970, Hugh Hefner se fait grand défenseur du droit à la contraception et de la légalisation de l'avortement. La main sur le cœur, il finance même la partie pro-avortement dans le procès Roe v. Wade, en 1973, qui aboutit à la reconnaissance de l'avortement comme un droit constitutionnel aux États-Unis. Mais il ne faut pas se méprendre, Hefner milite pour sa pomme. Il pense affranchir les hommes de leur responsabilité en cas de grossesse non désirée. Pour ce pervers, ces avancées sont des opportunités pour forcer des femmes à avoir des relations sexuelles avec lui, pour les agresser, pour les violer.**

Située à Chicago, la Playboy Mansion (Manoir Playboy) accueillait Hugh Hefner et plusieurs femmes, sélectionnées pour leur apparence. Les règles sont strictes : couvre-feu à 21h, impossible de ramener des invités et demander une permission pour sortir seule.

Ancienne résidente du Manoir et ancienne petite-amie de Hefner, Holly Madison témoigne dans ses mémoires Down The Rabbit Hole (Dans le terrier du lapin) de l'oppression manipulatrice de Hefner. Il s'amusait

à changer brusquement son opinion sur les différentes résidentes pour les déstabiliser et à les monter les unes contre les autres pour casser dans l'œuf tout espoir d'entraide sororale. La violence ne s'arrête pas là. Holly Madison et d'autres anciennes résidentes du Manoir Playboy affirment que l'agresseur en pantoufle les forçait à avoir des relations sexuelles non protégées avec lui deux fois par semaine. Il prévoyait également de nombreuses orgies auxquelles les résidentes étaient obligées de participer, sans quoi il les réprimandait au moment de leur donner leur salaire. Holly Madison mentionne aussi la drogue que le pervers au lapin blanc leur proposait régulièrement : le « Quaalude », qu'il décrivait avec légèreté comme des « ouvre-cuisses ». Cette drogue lui permettait de réduire la résistance de ses victimes en augmentant artificiellement leur désir sexuel. Il l'utilisait en plus de son argent et de son pouvoir pour harceler et agresser sexuellement, voire violer des femmes.

L'imposture de cet agresseur caché derrière le mouvement de libération sexuelle se lit dans sa description de « la femme idéale » : « une jeune femme, en bonne santé, heureuse, simple - pas difficile ». En clair, une femme qui accepterait d'être agressée ou harcelée sexuellement.

Clémentine Sabrié



LE GRAND MOT : « LA SIDERATION »

Selon la docteure Emmanuelle Piet, présidente du CFCV (Collectif Féministe Contre le Viol, permanence téléphonique pour aider les victimes de viols et/ou d'agressions sexuelles), la sidération « c'est comme le lapin qui est pris dans la lumière des phares d'une voiture ».

Pour la docteure Muriel Salmona, psychiatre traumatologue et présidente de l'association « Mémoire Traumatique et Victimologie », la sidération est une « paralysie face à un événement qui dépasse l'entendement. »

Pendant un viol ou une agression sexuelle, la victime est comme figée, tant physiquement que psychiquement : au niveau biologique, l'amygdale cérébrale (notre alarme interne) est en état de surchauffe et engendre la production d'hormones de stress à hautes doses. **Par conséquent, la victime ne peut plus se défendre, ni même réagir. Elle est dans un état de stress extrême et sent qu'elle va mourir. C'est ce qui arriverait si notre cerveau n'avait pas ce mécanisme de défense.** En effet, l'organisme se retrouve avec des taux toxiques d'hormones, qui représentent un risque vital. Pour y échapper, comme dans un circuit électrique en survoltage, le cortex fait disjoncter le circuit émotionnel à l'aide de neurotransmetteurs qui sont des « drogues dures » anesthésiantes pour protéger le cerveau et le cœur.

D'où un état d'anesthésie émotionnelle et physique, une sensation d'irréalité, d'étrangeté, d'absence qui donnent l'impression d'être spectateur.trice des événements, de regarder un film. Le cortex est déconnecté. Cela s'appelle la dissociation traumatique. Ces deux mécanismes de survie sont à l'origine de troubles psychotraumatiques. Les victimes se trouvent alors souvent en état de stress post traumatique, mais ça c'est une autre histoire...

Maya Forbin

STRATÉGIES DES AGRESSEURS

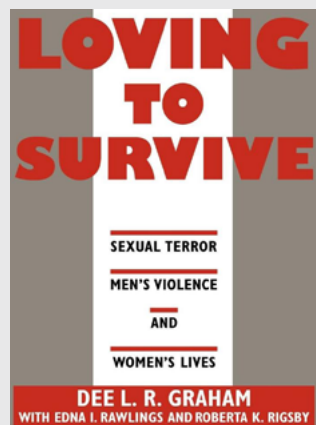
ILS SAVENT CE QU'ILS FONT : DÉCRYPTONS LEUR STRATÉGIE



L'origine de cet article est la précieuse méthode du Collectif Féministe Contre le Viol pour décrypter la stratégie des agresseurs. Cette stratégie des agresseurs s'appuie sur les leviers d'emprise produits par le continuum des violences masculines. Y compris les violences des hommes nommées «inégalités», «stéréotypes», «virilité», «blagues», «lâchetés», «inconscience» ou encore «sexisme ordinaire». La stratégie des agresseurs au plan individuel est d'ailleurs imbriquée avec la stratégie collective des agresseurs en tant que classe ou caste, appelée système patriarcal.

C'est ce qui permet aux agresseurs de pouvoir cibler des femmes bien plus intelligentes qu'eux, tout comme des femmes disposant d'une situation professionnelle/matérielle/affective censée – nous dit-on – les mettre à l'abri.

Chaque année, 86000 femmes et 124000 filles subissent des viols et tentatives de viols commis par des hommes (INSEE–ONRDP, 2010–2015). Les violeurs sont de tous les milieux sociaux-culturels, âges, physiques, courants politiques, etc. L'enquête France Info-Le Figaro du 19/10/2017 indique que plus d'une Française sur deux a déjà été victime de harcèlement ou d'agression sexuelle ! Or les viols et agressions sexuelles sont à la fois les crimes et délits les plus jugés dans les tribunaux d'Assises et correctionnels, mais aussi les moins dénoncés et, parmi ceux qui font l'objet d'une plainte, les moins punis. 10% seulement des femmes victimes parviennent à porter plainte. Pas même 2% de ces plaintes aboutissent à une condamnation du violeur aux Assises. Ainsi, là où, autour des victimes, trop nombreux sont ceux qui leur font croire qu'elles auraient été «naïves» ou qu'elles auraient dû «voir venir», «partir à la première gifle», «réagir autrement», «hurler non» et «se débattre», braquons la lampe sur la stratégie des hommes coupables de violences sexistes.



L'ATTACHEMENT TRAUMATIQUE DES FEMMES AUX HOMMES : UN SYNDROME DE STOCKHOLM SOCIÉTAL

La psychologie et la psychiatrie nient encore gravement l'impact du système patriarcal sur les «psychismes» des filles et des femmes. Pourtant, en France, les travaux de pédagogie du Collectif Féministe Contre le Viol sur la stratégie des agresseurs sexistes et de Muriel Salmona, psychiatre victimologue, sur les conséquences psychotraumatisantes des violences sexuelles, montrent que lorsqu'un homme commet un viol ou d'autres violences misogynes, il appuie sa stratégie sur le continuum des inégalités et autres rouages sociaux du patriarcat.

Dans «Loving to survive: Sexual Terror, Men's Violence, and Women's Lives», publié en 1995, les professeures de psychologie féministes Dee L. R. Graham, Roberta K. Rigsby et Edna I. Rawlings, explorent la structure du «syndrome de Stockholm sociétal» causé par les violences masculines et proposent une approche thérapeutique féministe fondée sur la sororité. Elles constatent que les comportements dits féminins, que nombre d'agresseurs proclament choix, privilèges ou empowerment, sont des conséquences psychotraumatisantes collectives normales des persécutions misogynes, des preuves de l'attachement traumatique auquel les filles et les femmes sont structurellement contraintes vis-à-vis des garçons et des hommes. Une œuvre pionnière, à traduire en français !

Lucie Sabau

1. ILS CIBLENT DANS UN CONTEXTE VULNÉRABILISANT ET METTENT EN CONFIANCE

Outre qu'il est un homme dans une société patriarcale, l'agresseur dispose d'autres armes d'emprise à l'encontre des personnes qu'il choisit d'agresser. Il les cible dans son entourage, dans 90% des situations. Il est leur père, frère, mari, amant, ami, voisin, médecin, professeur, avocat, camarade militant, artiste préféré, etc.

L'agresseur prévoit de commettre les violences dans un contexte qui vulnérabilise la victime : sommeil, maladie, entourage toxique, épreuve, psychotraumatisme antérieur, etc. Or le patriarcat est un contexte vulnérabilisant à l'encontre des enfants et des femmes. Là où le patriarcat insécurise, divise, envahit psychologiquement les filles et les femmes, les agresseurs font mine de remplir leur citerne d'estime de soi, puis la mitraillent encore davantage. Les victimes racontent bien comme ils soufflent le chaud, puis le froid. Après les avoir mises sous perfusion d'attentes ou d'apparente valorisation, les agresseurs déçoivent méthodiquement les aspirations des victimes, de façon à ce qu'elles les écoutent eux plus qu'elles-mêmes.

2. ILS ISOLENT

Pour perpétrer l'agression impunément, l'agresseur isole la victime aux plans géographique/affectif/matériel. Le huis-clos du foyer isole femmes et enfants, de facto, d'où la stupéfiante facilité d'un père/grand-père/frère pédocriminel à violer un.e enfant. Le conjoint violent martèle : « Tu vois trop souvent tes amies. Tu les aimes plus que moi ? » «Amour», «jalousie», etc : autant d'alibis pour une même stratégie de contrôle et d'isolement.

3. ILS DÉVALORISENT

L'agresseur humilie les personnes qu'il choisit d'attaquer. Il critique. Puis il rabaisse, moque en veillant à ce que d'autres rient avec lui, chosifie, accuse les victimes d'exagérer. Ce dénigrement, comme tout mensonge répété, finit par sembler vraisemblable. L'agresseur empêche ainsi peu à peu la victime de s'écouter jusqu'au bout et de résister. Puis ce sera le retour à la mise en « confiance ».

4. ILS INVERSENT LA CULPABILITÉ

L'inversion de la honte et de la culpabilité est un élément clé pour emmurer les victimes dans la propagande des agresseurs, donc dans la haine de soi et la division entre opprimées. Le conjoint violent justifie ses violences verbales et physiques par des propos sidérants : « tu as brûlé le repas, ça m'a énervé. Tu es trop coincée, je n'en peux plus, tu me pousses à bout. ».

Un violeur clame que les femmes comme les fillettes l'auraient « aguiché », que c'était « un jeu ». De façon générale, les agresseurs adorent convaincre qu'ils ne se sont pas rendus compte, que c'est « un malentendu », qu'ils n'ont « pas compris que c'était non ». Or ce mensonge d'agresseur est ancré dans notre culture. D'où les années volées aux victimes en tentatives d'explications/médiations/débats/thérapies familiales, au profit des agresseurs.

5. ILS INSÉCURISENT ET VERROUILLENT LE SECRET

Pour construire son impunité, l'agresseur contraint les victimes à se taire, notamment par la terreur. Il utilise pour cela ses leviers de pouvoir. Weinstein a menacé les actrices de ruiner leur carrière si elles parlaient et a mis cela à exécution. Un père pédocriminel chuchote avec un regard assassin : « sinon tu feras de la peine à ta mère, tu briseras la famille ».



Lucie Sabau et Céline Piques

NOUS ENCOURAGEONS CHACUN.E À FAIRE CONNAÎTRE CET OUTIL, QUI EST L'UNE DES RESSOURCES AIDANT LES VICTIMES À IDENTIFIER ET DÉSAMORCER LES MINES PLANTÉES PAR LES AGRESSEURS. UNE MINE D'AGRESSEUR, C'EST TOUTE PAROLE, IDÉE, OU ATTITUDE QUI PROFITE PLUS AUX AGRESSEURS QU'AUX VICTIMES.



LE MATRIMOINE FÉMINISTE RADICAL, UNE SOURCE DE SOINS POUR LES FEMMES

COLETTE GUILLAUMIN, DANS «PRATIQUE DU POUVOIR ET IDÉE DE NATURE (1) L'APPROPRIATION DES FEMMES» :

«Nous sommes maintenant largement d'accord sur le fait que la contrainte sexuelle sous forme de viol, de provocation, de drague, d'épuisement, etc. est, d'abord, l'un des moyens de coercition employé par la classe des hommes pour soumettre et apeurer la classe des femmes, en même temps que l'expression de leur droit de propriété sur cette même classe».

NICOLE CLAUDE MATHIEU, DANS «CÉDER N'EST PAS CONSENTIR» :

«Entre leurs vies et elles, un écran : les hommes. (...) L'idée de consentement des dominé(es), comme celle du partage des idées dominantes, renvoie à la subjectivité, à la conscience du sujet dominé. (...) Avant de conclure au «consentement», il faudrait s'assurer que pour chaque société, on a pris la mesure des limitations de la conscience que les femmes peuvent subir. (...) Ainsi, avec le terme de consentement, d'une part la responsabilité de l'opprimeur est annulée, d'autre part la conscience de l'opprimé.e est promue au rang de conscience libre. (...). Et pourtant, parler de consentement à la domination rejette de fait, une fois de plus, la culpabilité sur l'opprimé.e.»

CONTRE LES VIOLENCES, LA PAROLE DES FEMMES DOIT ÊTRE ENTENDUE !

COLLECTIF FEMINISTE CONTRE LE VIOL VIOLS FEMMES INFORMATIONS

N° national 0 800 05 95 95
APPEL GRATUIT / ANONYME / LUN-VEN 10H-19H

Parler, c'est ce que font les femmes victimes de violences au quotidien, elles parlent mais personne ne les entend car le système patriarcal se nourrit du silence. Pourtant, ensemble, accompagnées, nous pouvons lever l'impunité dont bénéficient les agresseurs !

« Nous sommes la seule espèce où les mâles tuent leurs femelles », c'est le triste constat fait par l'anthropologue Françoise Héritier.

Ainsi, selon le ministère de l'Intérieur, une femme meurt, en France, tous les trois jours sous les coups de son conjoint, ex-compagnon ou amant. Et, selon une enquête de l'Institut national d'Etudes Démographiques (INED) parue en 2016, 600 000 femmes subissent chaque année des violences sexuelles. Les violences contre les femmes ne sont donc pas un épiphénomène mais une donnée structurelle des sociétés patriarcales. Face à ces violences multiples, les femmes cherchent à se défendre, à faire valoir leurs droits.

LES FEMMES PARLENT...

Parler, c'est donc le titre du livre, écrit par l'ancienne porte-parole d'Europe Ecologie Les Verts (EELV), Sandrine Rousseau, qui y relate son agression par le député EELV Denis Baupin. Parler encore, c'est ce qu'ont fait,



ces dernières semaines, les femmes victimes (une quarantaine aux dernières nouvelles) des agressions sexuelles diverses et répétées du producteur américain Harvey Weinstein.

Parler aussi sur les réseaux sociaux pour dire sa colère, son indignation face à la Une du numéro des Inrockuptibles promouvant le chanteur mais aussi meurtrier de l'actrice Marie Trintignant, Bertrand Cantat.

Parler à toutes et tous, c'est également ce qu'ont fait des milliers, des millions de femmes victimes de prédateurs sexuels au travail, dans la rue et ailleurs, en France et dans le monde, via les hashtags #metoo ou #balancetonporc.

Ces dernières semaines, différents médias ont donc constaté une libération de la parole des femmes. Pourtant, cette parole est-elle vraiment nouvelle ? Et, si elle se libère, c'est bien qu'elle était étouffée, non ?

...MAIS

ON NE LES ENTEND PAS

Car « la parole elle s'est souvent libérée, c'est juste qu'on l'a pas entendue » affirmait ainsi la journaliste Giulia Fois.

Et, en effet, face à cette déferlante de paroles sur les réseaux sociaux, les gardiens de l'ordre patriarcal n'ont pas tardé à réagir.

Leur premier réflexe : nier cette parole, lui enlever toute légitimité. D'après eux, cette parole intervient trop tard, elle est mal intentionnée, elle ne mérite pas d'être entendue. Le journaliste Daniel Schneidermann la qualifie ainsi de « flot incontrôlable de tout et n'importe quoi ».

Stratégie classique puisque « Humilier les femmes, les traîner dans la boue, mettre en doute leur parole, les renvoyer au complot, en appeler à ce qu'elles ont de plus douloureux en elles pour remuer le couteau dans la plaie et les déstabiliser [...] », c'est ce que font, systématiquement, les agresseurs et leurs soutiens, explique Sandrine Rousseau dans son livre.

Alors les femmes ont peur et elles se taisent. C'est de cette façon que le système patriarcal se défend. Il réduit au silence celles qui cherchent à parler, à se faire entendre.

70% des cas de harcèlement sexuel au travail ne sont pas transmis à la



connaissance de l'employeur selon l'enquête de l'INED citée précédemment. Et, seules 4% des femmes majeures victimes de violences sexuelles hors ménage disent avoir porté plainte selon l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

Ce silence est si fort qu'il empêche, de fait, toute judiciarisation de ces affaires et garantit l'impunité des agresseurs.

Déjà l'accueil dans les commissariats de police est souvent peu amène pour les victimes d'agressions sexuelles : entre les interrogatoires agressifs et les posters de femmes nues, difficile de se sentir à l'aise confiaient ainsi certaines victimes



à Mediapart. Ensuite, les plaintes débouchent en grande majorité sur des non-lieux puisque sur plus de 11 000 plaintes déposées pour viol en 2016, moins de 2000 condamnations

ont été prononcées. Les victimes subissent aussi des représailles, l'Association européenne contre les violences contre les femmes au travail (AVFT) explique que 95% des femmes accompagnées ont perdu leur emploi après un dépôt de plainte. Alors que faire ?

LA SORORITÉ EN RÉPONSE À LA VIOLENCE DU SILENCE PATRIARCAL

« Je ne me suis jamais sentie « femme » avant cet épisode, je me sentais humaine, être humain parmi les autres. Mon sexe est différent du tien, comme notre couleur de cheveux, notre poids ou notre taille. Il existe de multiples différences entre nous mais aucune qui justifie que tu puisses me traiter comme tu l'entends, que tu puisses t'emparer de mon corps sans mon autorisation », témoigne Sandrine Rousseau dans son livre.

Nous nous sentons toutes des êtres humaines et nous ne voyons pas toujours à quel point, en tant que femmes, nous partageons un destin commun, à quel point, au-delà des classes sociales et des différences culturelles, nous partageons des expériences de vie semblables en raison de notre sexe.

Pourtant, cette prise de conscience est fondamentale car ce n'est pas seules mais ensemble que nous pourrions bouger les lignes.

La sororité est d'ailleurs au cœur de la démarche des nombreuses associations présentes pour les femmes victimes de violences sexuelles. C'est le travail mené par l'AVFT qui accompagne les victimes d'agressions sexuelles au travail dans leur parcours judiciaire. C'est aussi le travail du Collectif féministe contre le viol qui recueille la parole des victimes, les rassure, les oriente dans leurs démarches. Et, c'est également le but que se donne l'association Parler fondée par Sandrine Rousseau en juillet dernier.

Ecouter la parole des victimes, les soutenir dans leurs démarches judiciaires pour qu'elles ne se taisent pas et n'attendent plus treize ans en moyenne pour être entendues (selon Muriel Salmona, de l'association Mémoire traumatique et victimologie).

Alors soyons sorores, tendons l'oreille et écoutons les femmes. Il est temps que la honte change définitivement de camp !

Claire Besné

CONTRE LES VIOLENCES, LES FÉMINISTES PRENNENT LE DROIT



A l'image de la société, le droit codifie ce que l'on pense être juste et s'applique ou non en fonction de ses priorités. Depuis une quarantaine d'années, en particulier grâce à la deuxième vague féministe, les lois sur les violences masculines ont beaucoup évolué. La France dispose ainsi d'un arsenal juridique

assez important, qui pourrait cependant être complété, mais le manque de moyens humains et financiers et l'absence de volonté politique freinent leur application concrète. Petit inventaire non exhaustif.

Viols et agressions sexuelles

Au procès d'Aix de 1978, Gisèle Halimi, avocate et militante féministe, fait prendre conscience de l'importance du viol. Votée en 1980, la loi est aujourd'hui celle-ci :

« **Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. Le viol est puni de quinze ans de réclusion criminelle.** »

Une fellation forcée, une pénétration vaginale ou anale avec le sexe, un doigt ou un objet sont des exemples de viols. Une grande différence d'âge peut par exemple constituer la contrainte morale. La présomption de consentement - quelle horrible expression ! - entre époux est supprimée en 2010 tandis qu'en 2014, les délais de prescription sont allongés à 10 ans après l'acte pour les victimes majeur.es, 20 ans à partir de la majorité pour les mineur.es.

Cette loi est trop peu appliquée, on assiste souvent à la requalification du viol en agression sexuelle :

« **Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise ; les agressions sexuelles autres que le viol sont punies de cinq ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende** »

Sont considérés comme agression sexuelle un baiser forcé, une main aux fesses, un « frottement » dans un transport en commun, une masturbation forcée... Les délais de prescription sont de 3 ans après l'acte ou 10 ans à partir de la majorité selon l'âge de la victime.

Les violences intrafamiliales et conjugales :

Le privé est juridique

Parce que la famille est le lieu privilégié des violences contre les femmes et les filles, il s'est avéré nécessaire en 2016 de réintroduire l'inceste dans le code pénal. La multiplication des mains courantes plutôt que des plaintes ou la faible application des ordonnances de protection sont insuffisantes pour protéger des violences conjugales.

Prostitution

La loi abolitionniste de 2016 sur la prostitution est le résultat d'un siècle et demi de lutte féministe, elle est très importante. Il faut mettre maintenant en pratique les trois piliers qui la composent : éducation, pénalisation du client, parcours de sortie pour les personnes prostituées.

Harcèlement sexuel

et cyberviol

« **Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.** »

La répétition n'a pas lieu d'être lorsqu'une pression grave vise à obtenir un acte de nature sexuelle.

Le cyberviol (revenge porn) est depuis 2016 un délit qui consiste à utiliser des images qui révèlent l'intimité d'une personne et à les diffuser publiquement.

Eradiquer les violences nécessite bien plus que des lois spécifiques dont l'application est difficile sans une politique volontariste et féministe sur tous les sujets. La lutte continue!

Jean-Marie Coquard

LA CORRECTIONNALISATION DU VIOL, LA NÉGATION D'UN CRIME DE MASSE

Petit rappel de base : selon la Loi, l'infraction pénale la plus grave commise contre une ou des personnes constitue un crime. Ce motif d'accusation comprend : le meurtre, la torture, l'esclavage, le génocide et le viol. En France, la seule et unique juridiction compétente pour juger des crimes est la Cour d'Assises. Alors que le tribunal correctionnel ne peut juger lui que des délits.

LA CORRECTIONNALISATION DU VIOL...

La correctionnalisation des crimes ou déqualification pénale est une pratique judiciaire prévue par la loi du 9 mars 2004 qui permet de qualifier un crime en délit et de le juger devant le tribunal correctionnel au lieu de la Cour d'Assises. Concrètement, cela signifie qu'un juge va omettre l'élément constitutif du viol (la pénétration) pour transformer ce crime en agression sexuelle. Le violeur n'est plus un criminel mais un délinquant.

Les arguments avancés pour faire pression sur la victime et sa famille sont les suivants : une procédure plus rapide, une justice mieux rendue car avec des juges professionnels (et sans jurés populaires), un procès moins éprouvant psychologiquement.

En réalité, cela permet à l'Etat de faire des économies : d'abord au niveau de la procédure car un procès aux Assises coûte nettement plus cher qu'un procès en correctionnelle, puis au niveau des frais de détention car les peines d'emprisonnement en correctionnelle (souvent avec du sursis) sont moins lourdes qu'aux Assises.

En filigrane, on voit aussi le manque de volonté politique pour lutter contre les violences faites aux femmes.

... ET SES CONSÉQUENCES

Une conséquence directe de la correctionnalisation pour les victimes est la réduction du délai de prescription. Pour le crime de viol, il est de dix ans pour les victimes majeures et de vingt ans pour les victimes mineures, et ce à compter de leur majorité. Quand un crime est déqualifié en délit, le délai de prescription passe de vingt à dix ans pour les mineurs, et de dix à trois ans pour les majeurs.

De plus, la solennité de la cour d'assises est une reconnaissance de la gravité du crime commis et subi et participe à la réparation psychologique de la victime qui peut ainsi faire valoir aux yeux de la société sa douleur.

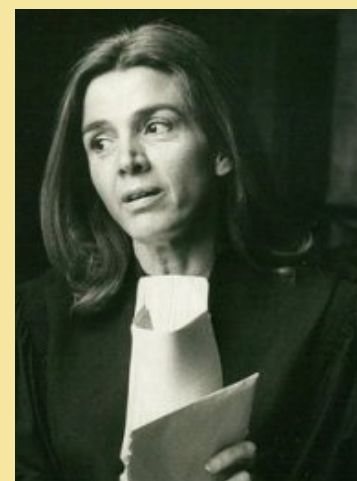
CAR LE VIOL EST UN CRIME DE MASSE

Le problème pour les Assises, c'est que le viol est un crime de masse. En France, selon un rapport d'octobre 2016 du HCE (Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes) 84 000 femmes âgées de 18 à 75 ans ont déclaré avoir été victimes d'un viol ou d'une tentative de viol en un an. Or les cours d'assises ne peuvent juger que 2 200 crimes par an.

Le viol est un véritable fléau, et pourtant encore peu dénoncé et peu condamné : parmi les dizaines de milliers de victimes, environ 1 sur 10 porte plainte, et seule 1 plainte sur 10 aboutira à une condamnation.

Le déni de justice que représente la correctionnalisation des viols fait donc partie du continuum des violences contre les femmes en France. Il participe à sa banalisation dans la société. Alors que le viol est un crime et qu'il doit être jugé comme tel.

Maya



MATRIMOINE : GISÈLE HALIMI

Fortement engagée dans plusieurs causes, Gisèle Halimi milite pour l'indépendance de son pays, la Tunisie, mais aussi pour l'Algérie ; elle dénonce les tortures pratiquées par l'armée française. Elle cosigne avec Simone de Beauvoir : Djamilia Boupacha.

Féministe, Halimi est signataire en 1971 du Manifeste des 343, où les femmes déclarent avoir avorté et réclament le libre accès aux moyens anticonceptionnels et l'avortement libre. Aux côtés notamment de Simone de Beauvoir et de Jean Rostand, elle fonde en 1971 le mouvement féministe « Choisir la cause des femmes » et milite en faveur de la dépénalisation de l'avortement.

Au procès de Bobigny en 1972, qui a un retentissement considérable, elle obtient tout d'abord, au tribunal correctionnel, la relaxe pour Marie-Claire, une jeune fille de 16 ans qui avait avorté après un viol. Ce procès contribue à l'évolution vers la loi Veil, votée en décembre 1974. De même, sa stratégie de défense médiatisée de deux jeunes femmes victimes d'un viol collectif, Anne Tonglet et Araceli Castellano, devant les assises d'Aix-en-Provence en 1978 contribue à l'adoption d'une nouvelle loi

en 1980 définissant clairement le viol et l'attentat à la pudeur et les reconnaissant comme des crimes, alors qu'ils étaient considérés jusque-là comme des délits en droit français.

Gisèle Halimi est également l'une des fondatrices de l'association altermondialiste ATTAC en 1998.

LE PATRIARCAT AU COEUR DU SYSTÈME MÉDIATIQUE



Les médias sont à bien des égards un reflet de la société. Le patriarcat s'y manifeste donc sous de multiples formes et les violences masculines y sont légion.

D'abord, rappelons que le monde du journalisme et des médias est avant tout le cadre d'exercice professionnel de nombreuses femmes qui, comme ailleurs, sont au quotidien victimes de violences sexistes au travail. Parmi les témoignages cités sous le hashtag #balancetonporc courant octobre, de nombreuses femmes journalistes ont raconté les violences masculines dont elles sont victimes.

UN MILIEU PROFESSIONNEL LARGEMENT TOUCHÉ PAR LA DOMINATION PATRIARCALE

Autre manifestation de la domination patriarcale, l'invisibilisation des femmes est évidente. Ainsi en 2015, d'après l'étude « Global Media Monitoring Project », seulement un tiers des informations diffusées en France étaient signées ou reportées par des femmes, alors qu'elles

représentent quasiment la moitié des titulaires d'une carte de presse. La situation s'aggrave encore concernant les articles destinés à faire entendre des idées, des points de vue, des paroles individuelles : un huitième des chroniques et éditoriaux sont signés par des femmes, 17 % des tribunes, et seulement 15,5 % des interviews. D'une manière plus générale, l'association de journalistes « Prenons la Une » rappelle régulièrement que, d'après un décompte du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) en 2015, la part de femmes invitées sur les plateaux à titre d'expertes stagne aux alentours de 18 à 20 %. Face à une telle mise en minorité de la parole des femmes, comment s'étonner que les médias agissent comme un miroir déformant, renforçant les mécanismes patriarcaux ?

DES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES MINIMISÉES

Tout d'abord, les termes souvent employés dans les médias pour parler des violences masculines, les « crimes passionnels » et autres « drames de la séparation », masquent la réalité, celle de crimes machistes, qu'il faudrait nommer correctement. Il en va de même pour les agressions sexuelles et les viols, dissimulés derrière des périphrases qui taisent les violences et ne nomment pas les coupables. Par ailleurs, lorsqu'elles apparaissent à l'antenne en tant que chroniqueuses, les femmes sont fréquemment réduites à des rôles stéréotypés, peu valorisants voire franchement dégradants. La composition des plateaux tend à isoler les femmes, moquées lorsqu'elles s'indignent à juste titre d'un agissement sexiste. Le développement des émissions dites d'infotainment a accentué cette tendance en favorisant un ton léger et humoristique, peu adapté à la prise de conscience collective.

Les émissions formatées pour générer le maximum d'audience quel qu'en soit le prix, sont aussi souvent le théâtre de violences machistes, notamment verbales et sexuelles. La plupart du temps, ce ne sont pas des « dérapages », terme bien pratique pour faire croire qu'une séquence a échappé au contrôle de la production. Bien au contraire, il s'agit de mises en scène délibérées de stratégies d'agresseurs. Le pire est que ce système semble ne rien apprendre de ses erreurs. On pourrait dresser une liste quasiment infinie des hommes qui ont tenu des propos misogynes de manière répétée et continuent à être invités. On pourrait aussi rappeler les agressions sexuelles commises régulièrement sur certains plateaux sous couvert d'un hypothétique « humour ».

ALORS, COMMENT ORGANISER LA RIPOSTE ?

Face à cela, le CSA dispose d'un certain pouvoir mais demeure timoré, et les sanctions n'interviennent qu'après que des violences ont été commises. Un changement de mentalité s'impose dans l'ensemble des métiers (production, journalisme, etc.). « Prenons la Une », par exemple, mène un travail de fond au sein des rédactions, et revendique notamment la fin des tournures minimisant les violences patriarcales, l'accroissement du nombre d'expertes invitées sur les plateaux en visant la parité, la tolérance zéro face aux propos misogynes ou encore l'obligation d'un diagnostic en termes d'égalité professionnelle dans les rédactions. Encore faut-il que ces initiatives soient appuyées, relayées et entendues car le patriarcat, ici comme ailleurs, sait se défendre.

Paul Poussard

INTERVIEW

SANDRINE ROUSSEAU: L'INTERVIEW POUR OLF!

C'est après plusieurs semaines de frénésie médiatique que nous retrouvons Sandrine Rousseau. A une terrasse de café, elle nous parle de son passage dans « On n'est pas couché », de son expérience de victime d'agression sexuelle dans une procédure judiciaire, mais surtout de sa nouvelle association « Parler ». Rencontre.

OLF : Que reprenez-vous de votre passage chez On n'est pas couché ?

Il y a plein de choses à retenir de cette séquence. Déjà, à quel point ça a été difficile. Ruquier me demande trois fois ma propre définition du consentement. Pourtant ce qui compte dans ce cas c'est ce que dit la loi. Ensuite, il y a ce que l'on vit et ce que les gens voient. Au tout début de l'interview Yann Moix rappelle que la culpabilité de Denis Baupin a été prouvée. Mais cette intervention a été coupée. Puis, pendant plusieurs heures on a remis en cause la « qualité » de mon témoignage pour finalement remettre au montage l'intervention de Mr Moix à la toute fin. Entre deux, les téléspectateurs.trices ont eu le temps de se faire un avis sur mon histoire. Il est clair que lorsque l'on parle de violences sexuelles, de dépôt de plainte de la part de la victime, tout le monde porte une opinion sur le sujet. Tandis que quand vous vous faites cambruler si vous le dites autour de vous personne ne porte de jugement à ce sujet. Le communiqué du Parquet est très clair dans cette affaire : « les faits relèvent du pénal ». Et puis il y a le fait que ce soit une émission qui ne fait pas souvent la place aux sujets des droits des femmes. J'ai bien senti que ça a provoqué un électrochoc, un déclic. Les gens devant leur télé se sont demandé ce qui arrivait. Puis, beaucoup m'ont écrit. C'est quand même la première fois qu'en France il y a un tel mouvement d'empathie pour une victime d'agression sexuelle. Donc l'émission n'a pas provoqué que du négatif.

OLF : Justement, comment vit-on un dépôt de plainte, la procédure judiciaire et tout ?

Il y a un grand paradoxe dans ce qu'on ressent. La phrase « on se débrouille » prononcée par Christine Angot ce soir-là a été balayée par les affaires Baupin et Weinstein. C'est ce que dit Durkheim quand il analyse le suicide : on ne saisit pas l'ensemble du phénomène et ses mécanismes si on le traite comme une succession d'affaires personnelles. Mais en même temps, dans leur quotidien, les femmes sont très seules par rapport à ça. Les policiers vont chercher les failles de la victime, sonder son attitude et tout ça sera mis sur la place publique. On cherche souvent à savoir si les victimes avaient eu des amants auparavant. Mais le pire lors du dépôt de plainte c'est qu'on propose à la victime une expertise psychiatrique. Ce qui fait donc s'interroger sur notre état mental, alors que parfois on se sent devenir folles face aux obstacles et à la solitude. Donc quand ils m'ont posé la question, je leur ai dit que je ferais toutes les expertises psy qu'ils voulaient, à condition que Denis Baupin en fasse une avant ! (rires). C'est bizarre quand même cette propension de la justice à demander des expertises pour les victimes ! C'est une position infantilisante, c'est comme si nous avions 10 ans en permanence.

OLF : J'imagine que c'est à partir de votre expérience que vous avez établi les missions de votre association...

Oui, à partir de ces constats, on a mis en place 3 objectifs principaux. D'abord la mise en relation des femmes entre elles pour faire des plaintes groupées. En France il y a 84 000 viols par an. 6 femmes sur 10 sont victimes de harcèlement et d'agression sexuelle. Mais plus j'avance et plus je suis persuadée que les coupables sont des récidivistes, ce ne sont pas 6 hommes sur 10 qui sont responsables. Les femmes peuvent donc envoyer un mail à l'adresse : suisjeseule@gmail.com. On leur envoie alors un questionnaire demandant le nom, le lieu et la date de l'agression. Nous garantissons la confidentialité des informations reçues. Au bout de 5 signalements du même agresseur nous proposons aux femmes de se mettre en contact, si elles le veulent. Cela leur permettra si elles le souhaitent de faire une plainte groupée. Ensuite, il y a un accompagnement concret dans les procédures judiciaires. Les bénévoles accompagneront les victimes pour le dépôt de plainte. C'est un moment crucial parce que le dépôt de plainte est ensuite utilisé tout au long de la procédure judiciaire, c'est sur cette déclaration, souvent très difficile pour la victime qui peut alors mélanger des événements, se tromper dans la chronologie etc. que se basent les défenses des agresseurs. Des défenses souvent très brutales. Il faut donc encourager les femmes à porter plainte mais aussi les aider dans leur préparation. On propose de se rejoindre à la sortie pour éviter aux femmes cette sensation de devenir folles, de tomber dans un trou. C'est une solidarité qui fait beaucoup de bien. Et puis je veux que cette association soit un vrai groupe où on peut parler librement, se lâcher et même en rire de temps en temps. Parce que nous aussi on a eu honte, mais cette honte change de camp, on a gagné. Donc Parler c'est un complément aux autres associations, pour que les victimes et les femmes soient accompagnées et défendues de toutes les manières nécessaires.

OLF : Comment allez-vous financer l'association ?

C'est simple, je veux que ce soit les citoyen.ne.s qui financent ce projet. Parce que c'est bien beau de s'émouvoir sur les réseaux sociaux, mais que font les gens ensuite, concrètement ? Il faut transformer l'émotion et la colère en action.

OLF : Un dernier message à faire passer ?

Je tenais à signaler que tout cela se fait en toute indépendance, sans lien avec les opinions politiques des femmes victimes ou des bénévoles. C'est aussi pour cela que j'ai démissionné du secrétariat national d'EELV. Alors si vous êtes une femme, que vous avez été harcelée, violentée, violée, contactez-nous.

Propos recueillis par Claire Jeantils et Raphaëlle Rémy-Leleu

ORGANISATION



RÈGLES ÉLÉMENTAIRES OU COMMENT ÊTRE UTILES AUX FEMMES SANS ABRIS OU MAL LOGÉES

Lorsque l'on parle des sans-abris on pense aux collectes de nourriture, vêtements chauds et autres maraudes. Mais, dans ce panorama de grande précarité on oublie un élément : les règles des femmes.

L'association Règles Élémentaires a été créée en novembre 2015 par Tara Heuzé-S. Son objectif ? Organiser des collectes de produits d'hygiène intime pour les femmes sans-abris ou mal logées. D'après une étude britannique, l'ensemble des dépenses liées aux règles entre l'âge de 18 et 45 ans coûtent à chaque femme environ 23 500 euros. Voilà pourquoi le travail de cette association est fondamental.

C'est en faisant ses études à Cambridge que Tara Heuzé-S se familiarise avec la question des femmes sans-abris. Elle y découvre une campagne étudiante de collecte de serviettes

et tampons à destination des plus démunies. A son retour en France elle constate que rien n'est prévu pour aider les femmes dans le besoin pendant leurs règles. Alors, pour respecter leur dignité elle lance Règles Élémentaires et son système de collecte. Depuis, de nombreuses campagnes féministes contre le tabou des règles (« Sang Tabou » chez Osez le féminisme !) ont fait entendre les difficultés liées aux règles. Alors les collectes et boîtes à dons se sont multipliées.

Ainsi, plus de 100 000 tampons et serviettes ont été redistribués partout en France et donc plus de 10 000 femmes en ont été bénéficiaires. 60 points de collectes ont été organisés depuis le lancement de l'association. Il est d'ailleurs très simple d'organiser une collecte. Pour cela il vous suffit de vous connecter au site internet www.regleselementaires.com et de vous créer un espace abonné.e. Vous pourrez ensuite lancer une collecte ponctuelle ou bien installer une boîte à dons dans votre quartier ou votre ville. L'équipe de l'association est répartie dans plusieurs villes de France avec pas moins de 100 organisateurs. Alors, qu'est-ce que vous attendez pour changer les règles ?

Claire Jeantils

CHRONIQUE DU SEXISME ORDINAIRE

JOURNÉE EN CLASSE DE CM1



L'autre jour, après la récréation, je suis allée voir la maîtresse pour lui raconter ce qui nous arrivait tout le temps, à nous les filles.

Alors déjà faut savoir que nous le matin on dort moins longtemps que les garçons, parce que les collants à mettre c'est long et si on fait un trou dedans on se fait disputer. Ensuite, moi j'avais demandé pour la rentrée des baskets et mes parents m'ont acheté des ballerines. Alors oui elles sont jolies, mais je ne peux pas courir avec, ça glisse quand il pleut. Et à Paris il pleut tout le temps.

Donc forcément comme on a des vêtements compliqués et pas pratiques ça nous aide pas à pouvoir jouer au foot. Ah oui parce qu'il paraît que nous les filles on est nulles. Je ne sais même pas comment les garçons peuvent savoir ça vu qu'on a jamais eu le droit

de jouer avec eux ! Du coup on joue sur les côtés, le long des murs, pour pas les gêner dans leur partie.

Ensuite j'ai remarqué un autre truc : ça fait bien rire les garçons de nous soulever les jupes tous les jours. Mais avec mes copines on n'aime pas ça donc on va toutes dire à nos parents qu'on veut plus en mettre, que des pantalons c'est tout.

Après y a d'autres trucs aussi ! Par exemple, c'est une insulte le mot « fille ». Des fois on les entend dire « tu te bats comme une fille », « tu pleures comme une fille », et plein d'autres trucs qui veulent rien dire parce que moi je fais du judo et je suis plus forte qu'eux ! La maîtresse n'était pas surprise, elle m'a dit d'être « patiente » avec les garçons. Mais moi j'en ai marre d'être patiente !

Claire Jeantils

**Vous souhaitez recevoir le journal,
participer à sa rédaction ou à sa diffusion ?**

CONTACTEZ-NOUS

Envoyez vos coordonnées
contact@osezlefeminisme.fr
www.osezlefeminisme.fr

Comité de rédaction : Céline Piques

Logo : Mila Jeudy

Maquette : Marie Aquili

Éditrice : Osez le Féminisme !

Directrice de publication : Raphaëlle Rémy-Leleu

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale de France

ISSN2107-0202 – Imprimerie : Online Printers